



UN HAVRE
CITOYEN

URGENCE DÉMOCRATIQUE

ASSOCIER LES HAVRAIS(ES)
ET RENDRE COMPTE

*« L'urgence démocratique est engagée ! Aujourd'hui,
l'aspiration à décider de son devenir est une exigence
pour les Havraises et les Havrais. »*



URGENCE DÉMOCRATIQUE !

2 PRIORITÉS POUR AGIR MAINTENANT :

- ✓ Mettre en place une **maison citoyenne** dans chaque quartier avec un pôle administratif et un conseil de citoyens, doté d'un budget spécifique
- ✓ Promouvoir l'usage du **Référendum d'Initiative Municipal** pour les sujets majeurs

DÉMOCRATIE

- Une maison citoyenne dans chaque quartier (dont le périmètre sera à redéfinir avec les habitants) intégrant un pôle administratif et un conseil de citoyens avec un engagement de trois ans (un tiers constitué d'associations contribuant à l'animation du quartier et deux tiers de citoyens volontaires tirés au sort). Chaque conseil de quartier définira ses modalités de travail et d'expression des jeunes, personnes âgées, familles... Elle sera dotée d'un budget à utiliser dans les règles administratives de la gestion municipale. Il faudra néanmoins veiller à une bonne coordination des projets entre quartiers et au respect des trois urgences.
- Élaboration d'une « charte de la démocratie locale » avec les habitants.
- Retransmission des conseils municipaux en direct sur internet via la chaîne de la ville.
- Mise en œuvre d'un Référendum d'Initiative Municipal pour les sujets majeurs destiné à toutes et tous, âgés de plus de 16 ans et de toute nationalité et prenant en compte le vote blanc.
- Accès permanent au budget, actions et actes administratifs pour assurer la transparence de la gestion municipale.
- Soutien aux luttes sociales porteuses de progrès social.
- Mise à disposition des initiatives associatives et citoyennes du territoire, des espaces et ressources pour favoriser leur collaboration, le lien social et le développement de tiers-lieux⁽¹²⁾ (espaces d'expérimentation, de partage, de co-gouvernance,...) largement ouverts à l'ensemble des habitants.

- Favoriser les spectacles dans la rue, dans les quartiers ; il faut sortir d'une politique culturelle basée principalement sur l'évènement, la vitrine, et se tourner vers une politique faite pour et avec les habitants sans oublier les artistes locaux.
- Préparation, dans les deux premières années du mandat, d'États Généraux de la Culture où les sujets suivants pourront être débattus :
 - Étude de la réhabilitation du cinéma Normandy et de son architecte havrais Henri Daigue
 - Étude de la pertinence de la création d'un grand auditorium
 - Valorisation d'une structure municipale d'improvisation théâtrale
- Développement des résidences d'artistes.
- Création d'un musée maritime et portuaire en lien avec les associations qui œuvrent dans ce domaine.
- Création d'un musée pour la mémoire de l'esclavage, de son abolition et de la traite négrière.
- Mise à disposition des commerces inoccupés aux artistes pour en faire des lieux d'exposition.
- Travail à l'élaboration d'un festival dédié à la mer réalisé par des Havrais.
- Valorisation de l'offre culturelle sur les week-ends et les vacances scolaires :
 - Développement des moments festifs et populaires associant les familles, les écoles, les associations et les artistes locaux : co-construction culturelle
 - Gratuité aux adultes accompagnant des enfants dans les musées
 - L'art dans la rue, dans l'espace public, y compris
 - Accompagnement de l'éducation à l'image et aux arts numériques
 - Les plaques de rues de « Négriers » ne seront pas débaptisées mais précisées
 - Valorisation du service des Archives Municipales
 - Incitation à la décentralisation vers les quartiers des structures d'apprentissage et de production artistique (Conservatoire...)
 - Favorisation du développement des ludothèques
 - Maintien et développement du plan lecture
 - Encouragement des pratiques culturelles amateurs : théâtre, musique, danse, arts plastiques

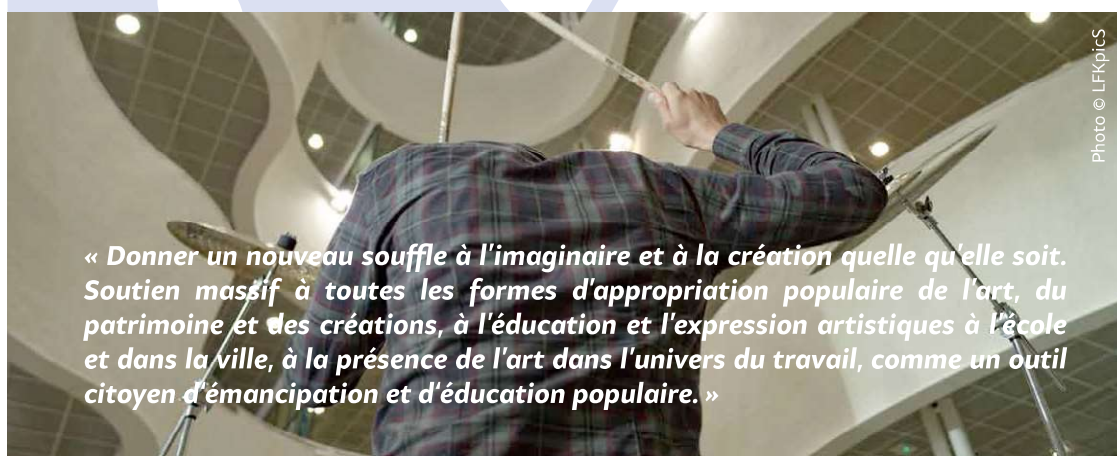


Photo © LFKpicS

« Donner un nouveau souffle à l'imaginaire et à la création quelle qu'elle soit. Soutien massif à toutes les formes d'appropriation populaire de l'art, du patrimoine et des créations, à l'éducation et l'expression artistiques à l'école et dans la ville, à la présence de l'art dans l'univers du travail, comme un outil citoyen d'émancipation et d'éducation populaire. »



URGENCE DÉMOCRATIQUE !

SPORT

- Mise en place d'un pôle de médecine du sport au stade Deschaseaux.
- Des assises du sport avant l'été 2020 afin de définir une politique sportive mieux adaptée à la demande des clubs et des besoins en équipements des Havrais et Havraises et de rendre un service des sports de proximité.
Les sujets à débattre seraient les suivants :
 - Meilleure répartition des référents sport et installations sportives par secteur afin de mieux gérer la réponse aux usagers (accès, horaires, gardiennage)
 - Accompagnement de la formation et de l'emploi des éducateurs sportifs
 - Proposition d'un plan pluriannuel de rénovation et de construction d'installations sportives
 - Soutien de la pratique sportive des jeunes dans les quartiers
 - Les pratiques de baignade et l'apprentissage de la natation
 - Pratiques d'échanges et de mutualisation des moyens entre clubs sportifs
 - Soutien et développement de la pratique féminine du sport
 - Remise en fonction du vélodrome

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

- Information et communication auprès des habitants des actions réalisées et à venir des associations de lutte contre les discriminations.
- Développement d'actions de sensibilisation à la lutte contre les discriminations en créant du lien social et du faire ensemble.
- Pôle d'accueil et de coordination des associations œuvrant contre toutes les discriminations et l'exploitation des êtres humains.
- Soutien aux associations LGBTI⁽¹³⁾.
- Encouragement à la mise en place d'un accueil spécifique des victimes de discriminations dans les commissariats.
- Développement d'un plan de prévention et de lutte contre les contrôles au faciès.

VIE ASSOCIATIVE

- Mise en place de convention de financement pluriannuel afin de garantir une stabilité et une visibilité propice au développement de projets de toutes les associations.
- Gratuité des salles municipales aux associations selon une réglementation à définir avec les usagers.
- Garantie de l'autonomie du fonctionnement des associations.
- Meilleure répartition et transparence des moyens attribués aux associations dans les quartiers.

- Mise en réseau des associations pour favoriser leurs relations, les échanges et la mutualisation de leurs moyens.
- Espace des associations et de l'engagement pour aider et conseiller les associations dans leur fonctionnement : aide juridique, recherche de financements, professionnalisation de leurs intervenants.

■ DROIT DES FEMMES

Proposer une réponse efficace et cohérente aux préoccupations légitimes concernant le droit des femmes. Favoriser l'accueil, l'écoute et l'accompagnement des femmes victimes de violences (conjugales ou non), des femmes isolées avec ou sans enfants.

- Création d'un espace pour les femmes en ville haute et ville basse animé par les femmes afin de favoriser :
 - Une écoute, un partage d'expériences
 - Un accès efficace aux droits et mesures de protection
 - Un lieu de mise en valeur du pouvoir de création des femmes : productions artistiques, expositions, conférences, festival de cinéma notamment d'engagement
 - Un accompagnement spécifique des femmes isolées avec ou sans enfants pour favoriser l'accès à l'emploi, au logement et la mobilité
- Mise en place d'un planning familial associatif.
- Valorisation d'une délégation aux droits des femmes.
- Exemplarité de la municipalité dans sa gestion des ressources humaines pour la parité des femmes dans les postes d'encadrement.

■ RELATIONS INTERNATIONALES ET CULTURE DE PAIX

- Déclaration de la ville « commune hospitalière » qui l'engage à :
 - Sensibiliser la population sur les migrations et l'accueil de l'autre
 - Améliorer l'accueil et le séjour des migrants dans le respect des droits de l'homme avec la création d'un pôle ressources animé par la Ville et les associations
 - Favoriser l'apprentissage de la langue française
 - Montrer sa solidarité envers les communes européennes et les pays confrontés à un accueil de nombreux migrants
- Étude de la possibilité de rejoindre l'ANVITA : Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants.
- Développement des échanges culturels entre communautés et entre associations.
- Partenariat avec le Département pour accueillir tous les mineurs non accompagnés dans des structures adaptées en lien avec les associations.